

## 2<sup>nd</sup>e pro Conduite des Elevages et des Cultures

La classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle productions animales permet d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'élevage des animaux (vaches, chevaux, porcs, moutons, chèvre...).

### A qui s'adresse la 2<sup>nd</sup>e pro CEC ?


Aux élèves sortants de 3<sup>ème</sup>.

Aux élèves qui s'intéressent aux animaux, à l'élevage, à l'agriculture.

Aux élèves qui souhaitent découvrir le milieu professionnel de l'élevage dès la classe de 2<sup>nd</sup>e.

### Quel est le contenu de l'enseignement ?

L'enseignement est modulaire. Les modules associent plusieurs disciplines et sont réparties entre modules d'enseignements généraux et modules professionnels : une alternance de cours en salle, de TP ou TD à l'exploitation pédagogique ou au centre équestre du lycée.

Enseignements généraux	Disciplines professionnelles
Français : 2 h	Économie agricole : 2 h
Math & informatique : 3 h	Biologie : 1 h 30
Langue vivante (anglais) : 2 h	Zootchnie (dont TP) : 7 h
Histoire-géographie : 1 h	Agronomie (étude des cultures) : 2 h
Économie générale : 1 h	Agroéquipement : 2 h 30
Biologie humaine : 0 h 30	Enseignement à l'initiative de l'établissement : 3 h
Physique-chimie : 1 h	 <b>Option facultative</b>
EPS : 2 h	hippologie-équitation : 3 h
Éducation socioculturelle : 1 h	

Horaires indicatifs

Six semaines de stage en exploitation sont à réaliser durant la formation.

Ces stages serviront de support à une des épreuves terminales pour les élèves qui présenteront le BEPA en classe de 1<sup>ère</sup>.



## Les élèves sont-ils au contact des animaux ?

Les élèves de 2<sup>nd</sup>e professionnelle CEC travaillent avec les animaux de l'exploitation et du centre équestre de Kernilien, vaches, porcs et chevaux, lors de séances de pratique encadrée avec les enseignants. Ils participent également au service de ferme ou au service d'écurie avec les salariés de l'exploitation et du centre équestre. Des visites et des TP dans d'autres élevages sont l'occasion d'aborder d'autres espèces.

## Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme ?

Les élèves qui ont suivi la seconde professionnelle productions animales pourront présenter le Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA) rénové au cours de l'année de 1<sup>ère</sup> professionnelle conduite et gestion de l'exploitation agricole, ou une autre classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle dont l'architecture de formation est similaire. Le BEPA est un diplôme de niveau V.

## Que peut-on faire après la 2<sup>nd</sup>e pro CEC ?

La poursuite de la scolarité est possible dans toutes les classes de 1<sup>ère</sup> professionnelle, mais la suite logique de la seconde pro productions animales est le bac professionnel conduite et gestion d'une exploitation agricole (CGEA)

## Comment s'inscrire en 2<sup>nd</sup>e pro CEC ?

L'inscription se fait à la fin de la classe de 3<sup>ème</sup> de collège, après avis favorable du conseil de classe et la procédure d'affectation informatisée AFFELNET.

Il est possible de réaliser un mini-stage d'une journée en classe de 2<sup>nd</sup>e pro productions animales en contactant le lycée.

